

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 05421 Numéro SIREN : 879 835 254 Nom ou dénomination : 3R BATIMENT ET PATRIMOINE

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2023 sous le numéro de dépôt 21253

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 08 DEC. 2023 Numéro: 21253

3R BATIMENT ET PATRIMOINE

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 300 500 euros
Siège social : 36 Rue des Processions
91240 ST MICHEL SUR ORGE

879 835 254 RCS EVRY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 560 960,08 euros de la manière suivante :

A titre de dividende global à l'associée unique	560 960,00 euros
Soit 18,67 euros par action	

Le surplus	0,08 euros
En totalité au compte « Report à Nouveau »	

<u>Soit au total</u>	<u>560 960,08 euros</u>
----------------------	-------------------------

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 560 960,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
170 000,00 euros, soit 5,66 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 170 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
Néant

Exercice clos le 31 mars 2022 :

950 000,00 euros, soit 31,61 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 950 000,00 euros

Certifié conforme à l'original
M. Anthony ASSUNCAO
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned below the printed name and title.

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise <u>3R BATIMENT ET PATRIMOINE</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>36 RUE DES PROCESSIONS 91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE</u>																									
SIRET <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>7</td><td>9</td><td>8</td><td>3</td><td>5</td><td>2</td><td>5</td><td>4</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>												8	7	9	8	3	5	2	5	4	0	0	0	1	9
8	7	9	8	3	5	2	5	4	0	0	0	1	9												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>03</u>																									
										Exercice N dos le															
										<u>31032023</u>															
ACTIF																									
										Brut 1															
										Amortissements-Provisions 2															
										Net 3															
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																				
		Autres *	014		016																				
	Immobilitisations corporelles *		028	131 116	030	67 795				63 321															
	Immobilitisations financières * (1)		040	600 541	042					600 541															
	Total I (5)		044	731 657	048	67 795				663 863															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																			
		Marchandises *		060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	171 956	070				171 956															
		Autres * (3)		072	1 560 466	074				1 560 466															
	Valeurs mobilières de placement		080		082																				
	Disponibilités		084	23 004	086					23 004															
	Charges constatées d'avance *		092	1 468	094					1 468															
	Total II		096	1 756 894	098					1 756 894															
	Total général (I + II)		110	2 488 552	112	67 795				2 420 757															
PASSIF																									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120					300 500															
	Écarts de réévaluation				124																				
	Réserve légale				126					30 050															
	Réserves réglementées *				130																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131																				
	Report à nouveau				134					1 242 774															
	Résultat de l'exercice				136					560 960															
	Subventions d'investissement				137																				
	Provisions réglementées				140																				
	Total I				142					2 134 284															
Provisions pour risques et charges				154																					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156					54 988															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166					7 049															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : -----)				169	3 271				224 436															
	Produits constatés d'avance				174																				
Total III				176					286 473																
Total général (I + II + III)				180					2 420 757																
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		2 854																
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		32 096																
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NDI-SD

Certifié conforme à l'original

AA

②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉS DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2023

Formulaire obligatoire (Article 302 *regarder* A des du Code général des Impôts) Désignation de l'entreprise **3R BATIMENT ET PATRIMOINE** Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 31/10/2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		Services *		217	218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	
	Dotations aux provisions				256	
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259		
Total des charges d'exploitation (II)				264		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	
Produits financiers (III)	280	379 993	Charges financières (V)	294	1 151	
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))			300	13 818	
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	65 300	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	560 960
B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	560 960
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318	616
	Provisions non déductibles *				322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	65 300
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	2 823
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))			249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sixties)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sixties A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991				
	ZPANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993		
	Crédance due au report en arrière du déficit				346	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 <i>deux</i> A)	643	Deduction exceptionnelle (Art 39 <i>deux</i> A)	643	350	351 500
	Deduction exceptionnelle (Art 39 <i>deux</i> B)	645	Deduction exceptionnelle (Art 39 <i>deux</i> C)	647		
Deduction exceptionnelle (Art 39 <i>deux</i> D)	648	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 <i>deux</i> E)	641			
Deduction exceptionnelle (Art 39 <i>deux</i> F)	990	Deduction exceptionnelle (Art 39 <i>deux</i> G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					352	278 199
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					370	278 199

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SIADE Expert-comptables, janvier 2023 : Etat préliminaire

Certifié conforme à l'original

AA

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 13/10/2023

PREAMBULE

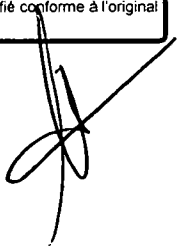
Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023 dont le total est de 2 420 756,89 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 560 960,08 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 03 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/03/2022.

Certifié conforme à l'original



REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de transport	de 02 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des Immos au début d'exo	Augmentat'	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	5 685			5 685	
Install. générales, agencements divers	90 021	27 200	12 700	104 521	
Matériel de transport	16 014	4 896		20 910	
Autres immobilisations corporelles	600 541			600 541	
Immobilisations financières					
TOTAL	712 261	32 096	12 700	731 657	

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat' Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels	175	568		744
Install. générales, agencem., aménagem. divers				
Matériel de transport	22 912	44 226	12 700	54 438
Autres immobilisations corporelles	6 837	5 776		12 613
TOTAL	29 924	50 571	12 700	67 795

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	171 956	171 956	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	7 563	7 563	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	2 181	2 181	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	48 010	48 010	
- T.V.A.	4 847	4 847	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	1 496 463	1 496 463	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 403	1 403	
Charges constatées d'avance	1 468	1 468	
TOTAL GENERAL	1 733 890	1 733 890	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	4 727	4 727		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières	50 261	50 261		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 049	7 049		
Personnel et comptes rattachés	44 296	44 296		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	81 667	81 667		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	70 833	70 833		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	4 752	4 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	263 585	263 585		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 847			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

6 - AUTRES TABLEAUX

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 13/10/2023

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/03/2023 12 mois	31/03/2022 3 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 13 mois	30/11/2019 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	300 500	300 500	300 500	300 500	
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 676 271	383 017	1 233 742	334 737	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	676 831	2 009 866	321 068	189 155	
c) Impôt sur les bénéfices	65 300	37 770	53 273	6 299	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	611 531	1 972 096	267 795	182 856	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	560 960	1 963 372	248 732	180 720	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	903 631	204 660	569 461	194 741	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	338 073	78 872	223 830	75 340	

Observations complémentaires